



Journée intentionnalité et éthique

8 avril 2021

formation en présentiel
et distanciel



Contact et inscription en ligne

Bénédicte LECLERC
benedicte.leclerc@sfap.org
www.sfap.org

PROGRAMME

Journée éthique et intentionnalité

8 avril 2021 - journée mixte en présentiel et distanciel

COMPETENCES VISEES :

Approfondir et mieux maîtriser la hiérarchie des éléments permettant le processus décisionnel

9 h 15 – 9 h 30

Accueil

Claire Fourcade, présidente de la SFAP

PUBLICS CONCERNÉS :

professions médicales, paramédicales, des sciences humaines et sociales, administratives et aux bénévoles

9 h 30 – 13 h

Quels repères pour une « juste » décision « médicale » ?

Jean-Marie Gomas, médecin douleur et soins palliatifs

Objectif pédagogique :

Savoir hiérarchiser les éléments des aspects dits « médicaux » d'une décision.

PRE REQUIS :

Savoir minimal sur l'éthique des soins

Ethique et morale : les éléments de la décision

Marie-Dominique Trébuchet, professeur d'éthique

Objectifs pédagogiques :

Définir les différents modèles éthiques.

Prendre conscience des éléments qui entrent en jeu dans le discernement et l'élaboration de son propre jugement.

METHODES MOBILISEES :

Formation théorique avec échanges avec les participants, revue bibliographique...

Echanges et cas cliniques

MODALITES

D'ÉVALUATION

Attestation d'évaluation des acquis

13 h 00 – 14 h 00

Déjeuner libre

14 h 00 – 17 h 00

L'intention dans le droit des personnes malades

Augustin Boulanger, docteur en droit

Objectifs pédagogiques

Connaître la place de « l'intention » dans le droit des personnes malades.

Repérer la contrainte qu'implique la norme et l'espace de liberté.

MODALITES ET

DELAIS D ACCES :

Réponse sous une semaine

en fonction du planning

Minimum : 15

Maximum :

115 personnes (en présentiel)

480 personnes (en distanciel)

De quoi l'intentionnalité est-elle le nom ?

Jean-Philippe Pierron, professeur de philosophie

Objectifs pédagogiques :

Connaître les différentes conceptions de l'intentionnalité, surtout quand la décision concerne autrui et pas soi-même.

Repérer les conditions éthiques et institutionnelles permettant une décision collégiale, bonne et juste.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.sfap.org

Règlement intérieur, conditions de validation d'inscription et d'annulation en ligne sur notre site Internet.

DUREE :

1 jour / 7h

Echanges et cas cliniques

Uniquement en distanciel

17 h 00 – 17h 15

Clôture de la journée

DATE

Horaires : 9h15/17h15

Date : 08 avril 2021

TARIFS DE LA JOURNEE :

76 € en inscription individuelle

96 € en formation continue

Frais pédagogiques compris

CONTACT :

Bénédicte Leclerc

benedicte.leclerc@sfap.org



N° ID : 0044637

Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs

106 avenue Emile Zola – 75015 Paris

N° formation continue : 117 518 326 75 - N° IdD Datadock : 00 44 637

Taux de satisfaction congrès SFAP 2019 : **92%**

Taux de recommandations par les services formation 2019 : **84%**